Inscrivez-vous à la conférence sur la protection des IG dédiée aux ODG, le 4 novembre à Montreuil

Afin de poursuivre la sensibilisation des organismes de défense et de gestion (ODG) aux enjeux de la protection juridique des Indications Géographiques (IG : AOP, IGP et IG), l'INAO organise une nouvelle conférence le mercredi 4 novembre 2026 de 9h30 à 16h30 à Montreuil. Inscrivez-vous dès maintenant !

L'INAO cherche à sensibiliser et mobiliser davantage les acteurs concernés par la protection juridique des IG. Cette conférence pédagogique mêlera présentations théoriques, sujets d'actualités et partage d'expériences entre professionnels. Les ODG, fédérations mais aussi les administrations sont invités à y participer pour découvrir les actualités et les enjeux de la protection.

Accéder au formulaire d'inscription

Programme complet

Accueil des participants à partir de 9h15

1. 9h30 : Propos introductifs de Carole LY- Directrice de l'INAO
2. 9h45 : Protection des IG – Une année riche en décisions de justice favorables
3. 10h30 : Protection des IG – Le rôle et les modalités d'intervention de la DGGCCRF (Intervention DGCCRF)
4. 11h30 : Protection des IG – Relations marques et IG - Pratiques de l'INPI en matière d'enregistrement/opposition/annulation de marques en lien avec les IG (Intervention INPI)
5. 13h : Déjeuner buffet
6. 14h : Actualités internationales – Evolution dans l'Acte de Genève
7. 15h : Mise en oeuvre de la protection par les ODG/Interprofessions - Intervention du Consejo Regulador del Tequila A.C. (IG)
8. 15h30 : Mise en oeuvre de la protection par les ODG/Interprofessions - Intervention du Syndicat interprofessionnel du Gruyère (IGP)
9. 16h : Intervention sur l'IGP Méditerranée
10. 16h30 : Remerciements – Clôture.

La protection des signes et des dénominations, une action

indispensable pour garantir la pérennité des IG

Aux côtés d’autres administrations, l’INAO est le garant des indications géographiques françaises. En France et à l’étranger, l’institut veille à ce que les noms des produits sous signes officiels de l’origine ne fassent pas l’objet d’usurpation ou de détournement de notoriété. Pour mener à bien les actions de protection, les organismes de défense et de gestion ont un rôle important à jouer. Cette conférence vous permettra d’en savoir plus notamment sur les actions réalisées et à entreprendre.

IGP "Jambon d'Auvergne" ©Jérôme Chabanne CSA

Renseignements complémentaires

1. Mercredi 4 novembre 2026 de 9h30 à 16h30 à l’Arborial (Montreuil)
2. Salle érable et ébène, bâtiment A, 1er étage
 Accéder au formulaire d'inscription

Source URL: *https://www.inao.gouv.fr/conference-protection-ig-novembre-2026-inscriptions*

List of links present in page

1. https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=vS8E6PZsx0mEu40ghBHd6s494xjUli1Kn8c5k-M03GlURTJUM1VHUTVPRzNJMEtQOTZJVThaRko0MCQlQCN0PWcu
2. https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=vS8E6PZsx0mEu40ghBHd6s494xjUli1Kn8c5k-M03GlURTJUM1VHUTVPRzNJMEtQOTZJVThaRko0MCQlQCN0PWcu